

référé

Par **Katharina**, le **26/02/2008** à **22:20**

Coucou,

Mon prof a " passé " un bout du cours en disant qu'on le trouverait dans les bouquins, mais je n'ai rien trouvé sur

- les référés en matière d'audiovisuel

Même avec google, quelqu'un l'a t-il vu en cours ?

Par **x-ray**, le **28/02/2008** à **07:52**

Il y a des particularités en matière d'audiovisuel ???

Par **jeeecy**, le **28/02/2008** à **09:09**

[quote="Katharina":2vxexu2s]Même avec google[/quote:2vxexu2s]
c'est bizarre Google me le trouve ce référé...

mots clés : référé audiovisuel

défini par l'article L553-1 du Code de Justice Administrative

résultats par exemple :

http://www.a-suivre.org/_archives/ft/a ... rticle=185

<http://legifrance.gouv.fr/.affichCodeA ... odeArticle>

Par **Katharina**, le **28/02/2008** à **20:29**

oops: trouvé not found or type unknown Merci bien Jeeecy j'avais tapé " référé en matière d'audiovisuel " et je suis tombée sur des sites belges trouvé not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **28/02/2008** à **20:45**

;)

de rien Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **08/04/2008** à **10:15**

Coucou, Image not found or type unknown :lol:

Décidément les référés ... Image not found or type unknown

J'ai peur de ne pas bien saisir le sens de " référé provision " : le juge accorde une provision au créancier ça veut dire quoi au juste ?

Sur un site j'ai lu que ça servait à ce que le débiteur paye sans entamer une procédure Image not found or type unknown ops:

administrative couteuse mais je ne comprend pas le terme " donner une provision " Image not found or type unknown

Merci.

Par **x-ray**, le **08/04/2008** à **10:31**

Salut Kat,

j'ai fait du contentieux administratif en licence et en DEA, mais mes souvenirs sont très flous, d'autant plus qu'une réforme de 2000 a réformé (au sens militaire du terme) mes compétences en la matière...

Donc, je te conseille de chercher, non pas dans un manuel de droit administratif, mais dans un manuel de contentieux administratif :

Le droit du contentieux administratif de Chapus (Montchrétien) est le plus complet.

Après, je ne sais pas si tu as vu, mais il y a ce site

[http://www.gymnopedie-juridique.net/ref ... ision.html](http://www.gymnopedie-juridique.net/ref...ision.html)

Enfin, le principe de "donner une provision" n'est pas compliqué : tu détiens une créance certaine sur l'administration, et avant d'obtenir sa restitution par une procédure au fond, tu peux en obtenir la restitution d'une partie par voie de référé (dans des conditions bien précises). Voilà, pas compliqué.

A+

Par **Katharina**, le **08/04/2008** à **10:40**

Oki merci pour ces infos / explication Ray

:wink:

Image not found or type unknown